

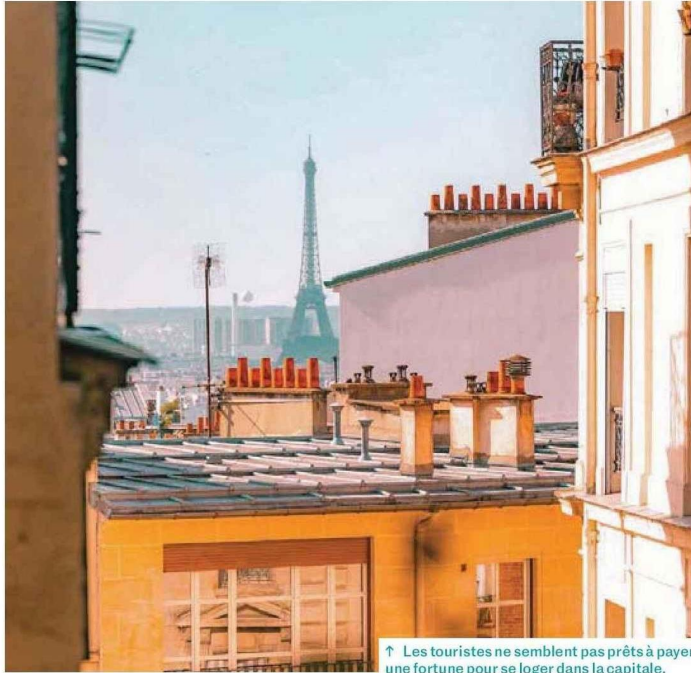
Edition : 20 juin 2024 P.10
 Famille du média : Médias d'information
 générale (hors PQN)
 Périodicité : Irrégulière
 Audience : 2136000

Page non disponible



Journalistes : Vincent Bussière;
 Baptiste Julien Blandet
 Nombre de mots : 546

LE NOUVEL OBS
 (SUPPLEMENT)



↑ Les touristes ne semblent pas prêts à payer une fortune pour se loger dans la capitale.

POUVEZ-VOUS LOUER VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE ?

► **Vous êtes propriétaire.**
 Vous pouvez louer librement, sous réserve que le règlement de copropriété n'interdise pas la location de courte durée et que vous ne dépassiez pas le quota de 120 jours de location par an.

► **Vous êtes locataire.**
 Vous devez demander l'accord écrit de votre bailleur. Et sachez que vous ne pourrez pas louer votre logement à un prix supérieur à celui que vous réglez actuellement.

LOCATION SAISONNIÈRE PAS DE JACKPOT PENDANT LES J.O.

Les Franciliens qui espéraient gagner beaucoup d'argent en louant leur logement pendant les Jeux voient leur rêve contrarié

Par Vincent Bussière et Baptiste Julien Blandet

Longtemps espérée, la possibilité de louer son logement à prix d'or à l'occasion des Jeux olympiques va rester dans la case « fantasmes ». Certains ont bien essayé de proposer la nuit à des tarifs exorbitants, jusqu'à 1 200 € pour un 4-pièces, voire plus pour les adresses très bien situées dans la capitale. « Des propriétaires de petites surfaces comptaient multiplier les prix par dix ou par vingt », observe Eric Donnet, directeur général du groupe Daniel Féau.

Nombreux sont ceux qui avaient tout prévu de longue date pour pouvoir mettre leur bien en location, quitte, par exemple,

à donner congé à leurs locataires ou à repousser leur projet de vente. « Beaucoup de nos clients nous ont aussi demandé un délai de jouissance ou à rester dans leurs murs le temps des JO après avoir vendu leur bien », observe Raphaël Renzulli, responsable Ile-de-France d'Espaces atypiques. De leur côté, certains locataires ont voulu eux aussi leur part du gâteau olympique en tentant la sous-location.

Mais les touristes, préférant peut-être attendre que les prix redeviennent raisonnables, ne sont pas au rendez-vous, que ce soit dans la capitale ou dans les communes

proches des sites des Jeux en Ile-de-France : Saint-Denis, Saint-Ouen, Le Bourget, Vaires-sur-Marne, Versailles... Il faut dire aussi que le nombre d'offres a littéralement explosé. Le baromètre Lycaon Immo dédié aux locations pendant les JO dénombreait ainsi 15 204 offres dans la région à la fin mai, contre 4 396 à l'automne dernier.

Aussi ceux qui rêvaient d'argent facile doivent-ils composer avec la réalité et revoir leurs prétentions à la baisse. Le prix d'une nuitée à Paris pendant la période des Jeux, qui s'élevait à 345 € en septembre dernier, a culminé à 455 € en janvier, avant de redescendre autour de 410 €, selon une étude réalisée par Gens de Confiance. Rudy Cohen, qui dirige la conciergerie Paris'nb, n'est pas surpris par cette situation. Il s'appuie sur l'expérience des JO de Londres en 2012 : « Malgré les prévisions optimistes, les Londoniens avaient massivement quitté la ville pour échapper aux tracas logistiques, entraînant une baisse significative des prix des locations temporaires. »

Ce phénomène n'est cependant ni général ni absolu. Ainsi, tout n'est peut-être pas perdu pour celles et ceux qui espèrent toujours arrondir leurs fins de mois. Un sur-saut de demandes de biens demeure possible à mesure qu'approche le coup d'envoi des Jeux, comme ce fut le cas à Londres. Mais pas question d'espérer un jackpot : sur les bords de la Tamise, les tarifs des nuitées avaient plafonné à 2,5 fois le prix habituel. ●